

# Benghebrit appelle à la révision de la méthode

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3681 - Mercredi 30 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Medias

**La speakerine  
Amina  
Belouizdad  
n'est plus**



Page 24

Boudjema Talai, ministre des Transports :

## «Tous les projets maintenus et réceptionnés dans les délais»

Page 2

### La Libye absente des tractations

Par Mohamed Habili

On voit l'attention de la communauté internationale, à l'occasion de la 70<sup>e</sup> session de l'assemblée générale de l'ONU, se concentrer tout naturellement sur la crise syrienne, en raison tout à la fois du drame humain qu'elle représente, en effet d'une ampleur inégalée depuis longtemps, et des intérêts propres à plusieurs Etats régionaux et non régionaux qu'elle met en jeu. De l'issue qu'elle connaîtra, à plus ou moins brève échéance, dépendra dans une large mesure l'avenir de cette partie du monde, et par suite celui du monde dans son ensemble. Une fraction importante de ces mêmes nations aujourd'hui réunies à New York est du reste physiquement impliquée dans ce conflit, pour la plupart comme membres de la coalition dirigée par les Etats-Unis, mise sur pied pour mener des attaques aériennes contre les seules positions des groupes terroristes contrôlant depuis des mois de vastes portions tant de la Syrie que de l'Irak. Cette attention quasi exclusive de la communauté internationale fait ressortir d'autant plus nettement son désintérêt vis-à-vis d'une crise qui pour la région au sens étroit, le Maghreb, revêt une grande importance, je veux parler bien évidemment de la crise libyenne. Il n'en fut même pas question, ou alors juste en passant, dans les discours les plus suivis, et du coup les plus commentés, à la tribune des Nations unies.

Suite en page 3

Poursuite des journées d'évaluation du secteur de la santé

## Boudiaf : «Le mode de gestion doit changer d'ici à mars»...



Ph: D. R.



«Le mode de gestion doit changer d'ici le mois de mars et je veux voir les résultats de ces changements aussi vite que possible», a souligné le ministre de la Santé, hier, durant la rencontre régionale d'évaluation des wilayas du sud-ouest.

Lire page 2

FFS

**Nebbou appelle à œuvrer à la construction  
de «l'alternative démocratique»**

Page 24



Ouverture ce soir du Festival national du théâtre comique de Médéa  
**L'archive de Mahboub Stambouli mise  
à la disposition des chercheurs**

Page 13

Boudjema Talai, ministre des Transports :

## «Tous les projets maintenus et réceptionnés dans les délais»

■ S'exprimant hier au forum d'El Moudjahid, le premier responsable du secteur a insisté sur l'urgence de développer la part du pavillon national dans le marché du fret maritime international, dominé actuellement par les armateurs étrangers. Pour ce faire, M. Talai assure s'être fixé comme ambition de moderniser le secteur et de juguler les imperfections qui contrarient son développement.

Par Meriem Benchaouia

Le développement du secteur du transport demeure une priorité pérenne pour le ministre des Transports, en particulier le développement maritime, qui constitue selon Boudjema Talai, le véritable maillon de la croissance économique du pays. «Le transport est au service de l'économie», a-t-il affirmé. S'exprimant hier au forum d'El Moudjahid, le premier res-



Ph/E. Soravaj/A.

pensible du secteur a insisté sur l'urgence de développer la part du pavillon national dans le marché du fret maritime international, dominé actuellement par les armateurs étrangers. Pour ce faire, M. Talai assure s'être fixé comme ambition de moderniser le secteur et de juguler les imperfections qui contrarient son développement. Dans ce sens, le ministre a reconnu que la flotte nationale ne couvre que 3% du transport maritime pour les marchandises transportées vers l'Algérie. «C'est pour cette raison que nous avons décidé de renforcer le pavillon national par de nouvelles acquisitions. Dernièrement nous avons acheté cinq bateaux qui sont en activité», a-t-il expliqué et d'ajouter :

«Le programme est en cours d'exécution. Ce qui permettra à nos entreprises de gagner plus de parts de marché et espérer transporter nos marchandises par nos propres moyens». Le plan vise principalement à augmenter la part des armateurs nationaux à 30% du marché algérien à l'horizon 2020, et ce, à travers l'utilisation d'une flotte adaptée, en propriété ou affrétée. A cet effet, M. Talai a évoqué le projet du futur port commercial de la région centre prévu à 20 km de la wilaya de Tipaza dont le coût nécessite un investissement de 3 à 4 milliards de dollars. Mais pour financer ce projet, le ministre des Transports étudie actuellement les modes de financement possibles sans pour autant recourir

au Trésor public. Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en 3 étapes dans un délai de 10 ans, «ne seront pas supportés par l'Etat», précise le ministre. S'agissant d'Air Algérie, qui fait face à des problèmes liés à la ponctualité et à la qualité de ses services, M. Talai s'est dit satisfait des progrès qu'a faits la compagnie aérienne. «Le DG actuel d'Air Algérie a une feuille de route claire pour rendre notre compagnie performante par la mise en place de l'organisation appropriée, nous avons les moyens mais l'organisation fait défaut», a précisé le ministre. Il considère que la restructuration actuelle de son portefeuille d'activités devra

contribuer à augmenter ses parts de marché et à améliorer la qualité, la ponctualité et la sécurité au sein de la compagnie. Selon lui, Air Algérie va revoir la totalité de son programme en fonction de sa flotte, de son personnel navigant et des flux des passagers à transporter. De surcroît, des programmes de formation non seulement des pilotes mais aussi dans les domaines de la gestion et de la maintenance des avions figurent parmi les actions prioritaires. Interrogé sur le devenir des projets de son secteur dans la wilaya d'Alger dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses publiques, M. Talai a assuré que «tous les projets en cours de réalisation seront réceptionnés dans les délais». Pour lui, les différentes extensions au métro d'Alger et la ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda sont des projets «prioritaires» dans l'amélioration du service public des transports dans la capitale. Questionné sur la «feuille de route» prévue pour le transport terrestre, le ministre a assuré qu'il s'agissait d'un autre chantier nécessitant une réorganisation afin de restructurer ce mode de transport, d'atténuer la congestion des routes et de limiter les accidents routiers. Dans ce cadre, M. Talai a annoncé qu'une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la route, avec des spots publicitaires, sera lancée dans les semaines à venir. Concernant la suspension de la connexion des autobus de l'Etusa à l'Internet via le Wi-Fi, le ministre a expliqué que c'était pour «des raisons de sécurité».

M. B.

Poursuite des journées d'évaluation du secteur de la santé

## Boudiaf : «Le mode de gestion doit changer d'ici à mars»...

«Le mode de gestion doit changer d'ici le mois de mars et je veux voir les résultats de ces changements aussi vite que possible», a souligné le ministre de la Santé, hier, durant la rencontre régionale d'évaluation des wilayas du sud-ouest. Ce fut une journée bien chargée à Oran pour le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, qu'il a entamée par l'ouverture de la nouvelle année de la formation des paramédicaux. Pour cette année, «10 000 places sont disponibles pour la formation des paramédicaux et aides soignants», a souligné le ministre qui a ajouté que d'ici à 2019, plus de 59 000 nouveaux paramédicaux seront à la disposition des citoyens, ce qui représente 50% des effectifs globaux actuels des paramédicaux. Interrogé sur la coopération entre les instituts algériens et les instituts étrangers, le ministre a affirmé que «la coopération avec les instituts

étrangers est essentielle et très importante pour améliorer le secteur de la santé en Algérie». En ce qui concerne la nouvelle loi, elle sera adoptée, selon le ministre, fin 2015 et appliquée dans une année. «Pour l'application de cette loi, c'est la phase de préparation des décrets et décisions qui verront le jour après son approbation», a indiqué Abdelmalek Boudiaf. Par la même occasion, il a appelé l'ensemble des acteurs à mettre en place des réseaux intégrés de prise en charge des besoins sanitaires du citoyen et à poursuivre la vulgarisation d'externalisation des consultations médicales spécialisées vers les polycliniques. Abdelmalek Boudiaf a insisté, en outre, sur la nécessité de créer des réseaux informatiques dans les établissements pour relier les services médicaux et administratifs entre les hôpitaux dans les 48 wilayas du pays. Cela leur permettra d'échanger les informations et les expé-

riences. Pour réduire le transfert des malades à l'étranger, le ministre a annoncé qu'en octobre prochain d'autres interventions de greffe d'organes vont être lancées. «Un programme a été mis au point pour relancer la greffe d'organes et des tissus permettant de réaliser plus de 114 interventions de transplantation rénale et 422 greffes de la cornée», a-t-il déclaré. Il a encore une fois donné des instructions pour doter les hôpitaux d'emballages des médicaments pour réduire les coûts et poursuivre l'application des conventions de jumelage. Plusieurs interventions de responsables centraux, des directions de la santé et de la population de neuf wilayas du sud-ouest et des Hauts-Plateaux sont programmées. Cette rencontre de deux jours a permis aux directeurs des différents établissements hospitaliers et de santé des wilayas du sud-ouest du pays de communiquer au ministre les changements et l'état de mise en œuvre des instructions du ministère de la Santé et d'exposer le bilan de l'année en cours. M. Boudiaf a clôturé cette rencontre en donnant quelques recommandations et instructions, notamment veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière de garde, renforcer l'opération de jumelage et l'élargir à d'autres spécialités, en cas de besoin, en mettant en place une organisation efficace. En ce qui



Ph/D. R.

concerne le programme de la santé scolaire, elle doit faire l'objet d'une attention particulière. Concernant la pharmacie, le ministre demande d'établir avant le 15 octobre les prévisions 2016 pour l'approvisionnement des établissements publics de santé en produits pharmaceutiques. «Veillez à l'utilisation rigoureuse des dispositions édictées par la circulaire n°7 du 22 novembre 2005 relative à la gestion des produits pharmaceutiques des établissements publics de santé», a conclu le ministre.

Tinnine Khouchi

Audience présidentielle

### Bouteflika reçoit Lakhdar Brahimi

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le diplomate algérien et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi. Le dernier poste occupé par M. Brahimi était celui d'envoyé des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie duquel il avait démissionné. Sa démission avait pris effet le 31 mai 2014. Il est actuellement membre du Groupe des sages de l'Union africaine et membre du Comité des sages (Global elders) institué par Nelson Mandela.

R. N.



— Le conseiller à la Présidence au sujet de la révision constitutionnelle —

# Rezzag Bara évoque l'inclusion de l'alternance et la réconciliation

■ «Dans le projet de révision de la Constitution, il y a deux éléments : constitutionnaliser les principes de l'alternance, ainsi que la paix et la réconciliation». C'est ce qu'a indiqué, hier, le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag Bara.

Par Nacera Chennafi

Le projet de révision de la Constitution, qui n'a toujours pas été présenté au Parlement ni à un référendum populaire, commence à se préciser en attendant l'annonce officielle du président de la République. A ce propos, le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag Bara, a indiqué que ce texte inclurait les dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, fondement sur lequel le pays «pourra parvenir à prévenir les risques éventuels de confrontation». S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, Kamel Rezzag Bara dira : «Je crois que dans le projet de (révision) de la Constitution, il y a deux éléments : constitutionnaliser les principes de l'alternance et constitutionnaliser la paix et la réconciliation comme étant l'un des fondements à partir duquel le pays pourra prévenir et dépasser les risques éventuels de confrontation». On peut comprendre concernant le volet relatif à l'alternance qu'il sera question de supprimer l'article 4 relatif au mandat présidentiel, amendé en 2008, et qui avait supprimé la limitation des mandats. Ainsi, il n'est pas écarté de revenir à l'ancien article qui permettait un seul mandat renouvelable une fois. Dans son message adressé le 5 juillet dernier, le Président Bouteflika avait rassuré que la révision constitutionnelle est arrivée en phase de «finalisation ultime».

**Bara défend les changements opérés dans l'institution militaire**

M. Rezzag Bara estime que les changements opérés par le Président Bouteflika dans l'institution militaire est la poursuite du processus de concorde civile et



Kamel Rezzag Bara

pour la paix entamé il y a 10 ans. Pour M. Rezzag Bara ces changements sont nécessaires : «Nous ne pouvons pas régler les problèmes d'aujourd'hui avec les méthodes et les hommes d'hier». Et d'ajouter : «Il y a des forces nouvelles qui s'expriment, des attentes nouvelles qui sont en train d'émerger». Dans ce cadre, il a estimé aussi important que «la politique puisse répondre à ces aspirations avec les méthodes et les hommes d'aujourd'hui», faisant allusion aux changements opérés, notamment celui relatif au départ à la retraite du patron du DRS, le général Mohamed Medienne alias Toufik.

Dans ce sillage, il a soutenu : «Je crois qu'il y a des transitions à mener, des articulations à gérer afin que les transitions intergénérationnelles ne soient pas seulement la conséquence d'une opération biologique mais soient égale-

ment le résultat réfléchi d'une politique qui tient compte de l'Algérie d'aujourd'hui dans son environnement d'aujourd'hui».

Par ailleurs, M. Rezzag Bara s'est exprimé sur le nombre de victimes de la tragédie nationale qui n'est toujours pas officiel et laisse la voie aux chiffres de 300 000 à 500 000 victimes publiés par certains médias et organisations internationales, disant réfuter «catégoriquement ces chiffres fantaisistes». Il estimera le nombre de morts et de blessés durant cette tragédie entre 40 000 et 50 000 personnes. Selon M. Rezzag Bara, le nombre de disparus est estimé à 8 023 personnes, alors que le nombre de terroristes abattus depuis le début de la crise en Algérie a atteint les 17 969.

Selon le conseiller du Président, les (vrais) chiffres sont

à la disposition de la Commission nationale de mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, présidée par le Premier ministre. «Je pense qu'il faut attendre le rapport global de cette commission», a-t-il souligné. Evoquant l'annonce de l'ancien chef de l'Armée islamique du salut (dissoute), Madani Mezrag, portant création d'un parti politique, M. Rezzag Bara a rappelé les dispositions explicites contenues dans la Charte pour la paix et la réconciliation. «Ce n'est pas une décision du président de la République mais une décision du peuple algérien», a-t-il tranché.

M. Rezzag Bara refuse de qualifier la période des années 90 de «guerre civile», relevant qu'il y avait eu une situation de «très profonde antagonisation» entre les Algériens qu'il fallait dépasser par la voie politique. **N. C.**

New York

## Lamamra multiplie les entretiens avec ses pairs

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi avec plusieurs de ses homologues, à New York, en marge du débat général de la 70<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, indique hier un communiqué du ministère. Ainsi, M. Lamamra s'est entretenu avec ses homologues de Tchèque, Tunisie, Pakistan, Slovaquie, Venezuela, Sénégal, Géorgie et d'Irak. Lors de sa rencontre avec son homologue tchèque, Lubomir Zaoral, M. Lamamra s'est «félicité» de l'établissement d'un processus de consultations politiques périodiques entre les deux pays et souligné la nécessité de renforcer la coopération, notamment dans le domaine industriel et de transfert de technologie. Tout en saluant le rôle de leadership de l'Algérie dans le dénouement de la crise ma-lienne, le ministre tchèque a souhaité recueillir la vision de l'Algérie pour la sortie de crise en Libye et en Syrie. M. Lamamra s'est entretenu aussi avec son homologue tounisien Taieb Baccouche sur les différents aspects de la coopération entre les deux pays frères et les moyens de leur renforcement. La coopération économique, la coordination et l'échange d'expériences dans tous les domaines ont été au centre des discussions entre les chefs de diplomatie des deux pays. Le ministre d'Etat a affirmé, à cette occasion, que l'Algérie et la

Tunisie œuvraient de concert à relever les défis sécuritaires dans la région, notamment la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue et l'urgence de trouver une solution à la crise libyenne. Au cours de l'entretien avec le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Sartaj Aziz, les deux parties ont relevé «l'excellence» des relations bilatérales et examiné les voies et les moyens de les renforcer. Le ministre pakistanais a «félicité» l'Algérie pour son rôle de leadership en Afrique, en particulier en ce qui concerne la médiation et la résolution des conflits. Les deux ministres ont également évoqué les questions d'actualité, notamment la crise au Yémen, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. La rencontre de M. Lamamra avec le chef de la diplomatie slovaque, Karel Erjavec, a permis aux deux ministres de passer en revue l'état des relations bilatérales. Les deux responsables ont aussi abordé les questions régionales et internationales, notamment la situation au Sahel, en Libye ainsi que la crise syrienne. L'échange avec le ministre vénézuélien pour les Relations extérieures, Delcy Rodríguez, a porté sur les moyens à mettre en œuvre pour développer la coopération bilatérale dans les différents domaines, notamment dans le secteur pétrolier. Les deux ministres ont convenu de poursuivre les consultations politiques de

haut niveau entre les deux pays et la coordination de leurs actions au niveau des fora internationaux. Les principales questions de l'actualité internationale ont été également passées en revue à cette occasion. Avec son homologue sénégalais Mankeur Ndiaye, le ministre d'Etat a évoqué la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. Les deux ministres se sont également penchés sur la crise libyenne, la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, les flux migratoires et le drame des réfugiés syriens ainsi que la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Au cours de son entretien avec son homologue géorgien, Giorgi Kviri Kashvili, M. Lamamra a fait part de la disponibilité de l'Algérie à œuvrer pour la promotion et le développement de la coopération dans tous les domaines et la mise en place d'un cadre juridique devant favoriser le développement de la coopération entre les deux pays. Avec Ibrahim El Jaafari, ministre irakien des Affaires étrangères, M. Lamamra a évoqué les défis auxquels la région arabe se trouve confrontée, en premier lieu le terrorisme. Tout en saluant l'expérience algérienne en matière de lutte contre ce fléau, M. Ibrahim El Jaafari a exprimé le «souhait» de son pays de développer les relations de coopération «étroite» dans les différents domaines y compris la lutte contre le terrorisme. **Yanis G.**

### LA QUESTION DU JOUR

#### La Libye absente des tractations

Suite de la page une

Un traitement non moins désinvolte a été réservé, à vrai dire, à une autre crise, la crise yéménite, où le pire est pourtant à craindre dans les jours qui viennent, eu égard à la bataille terrestre décisive de Sanaa que la coalition dirigée par l'Arabie saoudite peut lancer désormais à tout moment. Pourtant, la crise libyenne est présentement à un tournant avec un plan de paix élaboré par l'émissaire onusien, Bernardino Leon, et dûment remis aux parties concernées, non seulement pour étude mais pour approbation, au terme de plusieurs mois de négociations. La tenue de l'actuelle assemblée générale de l'ONU a été donnée par l'émissaire onusien comme la date limite de la signature d'un accord en même temps que de l'amorce de son application. Rien de tel ne s'est produit en réalité. Ni sur le devant de la scène, ni à ce qu'il semble tout au moins, dans les coulisses, traditionnellement très animées dans ce genre de grand-messe. En fait, la communauté internationale est pour l'heure bien trop occupée par la crise syrienne pour avoir le loisir de se pencher sérieusement sur une autre crise, différente sans doute de la première mais à sa manière non moins difficile à résoudre. A chaque jour suffit sa peine, et la peine du moment, c'est la Syrie, ce n'est ni la Libye ni le Yémen, même si toutes les trois sont nées dans les mêmes circonstances et sous l'effet du même facteur déclencheur, le soi-disant printemps arabe. Bernardino Leon a averti les parties libyennes qu'il jetterait l'éponge si l'assemblée générale est passée sans que l'accord ne soit approuvé par elles toutes, en tout premier lieu par les deux gouvernements, siégeant l'un à Tripoli et l'autre à Tobrouk. Il y a donc tout lieu de penser qu'il ne va pas tarder à reconnaître son échec, et par la même occasion à remettre sa démission au secrétaire général de l'ONU. Cette annonce peut intervenir à tout moment désormais. Ce qui du même coup vaudra échec de la communauté internationale dans son ensemble par rapport à la crise libyenne, pas seulement du seul Bernardino Leon, qui personnellement aura tout fait pour faire converger les parties libyennes. Or, à la différence de la crise syrienne, qui elle a éclaté à l'initiative des Syriens eux-mêmes, la crise libyenne n'existerait probablement pas aujourd'hui si des pays, avec la bénédiction du Conseil de sécurité, n'étaient pas intervenus militairement pour faire tomber le régime alors en place. **M. H.**

Enseignement des mathématiques

# Benghebrit appelle à la révision de la méthode

■ La majorité des élèves ont recours à des cours particuliers pour s'assurer une moyenne en mathématiques et nombreux sont ceux qui peinent à l'avoir. La méthode d'enseignement est éventuellement pour quelque chose, c'est pourquoi un appel à sa révision a été lancé hier par la ministre de l'Education.

Par Yasmine Ayadi

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a plaidé, hier à Alger, pour la révision de la méthode d'enseignement des mathématiques en Algérie, de manière à faire plus appel à la réflexion. La

ministre, qui a assisté à un cours de préparation des élèves aux olympiades des mathématiques au lycée de Kouba, a insisté sur l'impératif d'engager une réflexion à même de revoir la méthode d'enseignement des mathématiques depuis le cycle primaire. «Les olympiades sont une occasion pour remettre en question l'enseignement des mathématiques dans notre pays, et en particulier au démarrage, à l'école primaire», a précisé M<sup>me</sup> Benghebrit dans une déclaration à l'APS. Elle a déploré que la méthode actuelle d'enseignement des mathématiques soit «atteinte de la maladie de la mémorisation», relevant la nécessité de faire plus appel à la réflexion, aux capacités de la réaction immédiate, et la mise en lien d'un certain nombre de faits et de facteurs. M<sup>me</sup> Benghebrit a également souligné l'importance de donner à la filière des mathématiques «sa véritable place», regrettant que très peu d'élèves optent pour cette filière dans leur cursus scolaire par peur de ne pas pouvoir aller vers la spécialité qu'ils souhaiteraient pour les études supérieures. Elle a, à cet égard, rassuré quant à la diversité des spécialités qui s'offrent aux bacheliers en mathématiques, rappelant que 3% seulement des candidats au baccalauréat de la session 2014-2015 avaient concouru en filière maths, un taux qu'elle a qualifié d'«extrêmement faible». La ministre a expliqué que son objectif actuel était de «réviser les programmes de mathématiques, augmenter le nombre



Ph.D.R.

## Entrés illégalement en Algérie Début aujourd'hui du rapatriement des ressortissants nigériens

**LE CROISSANT-Rouge** algérien (CRA) procède depuis hier au rapatriement des ressortissants nigériens entrés illégalement en Algérie, a-t-on appris lundi auprès de cet organisme. Dans le cadre de cette opération qui débutera à partir d'Alger pour s'étendre, durant les prochains jours, à d'autres wilayas, les ressortissants nigériens seront transférés à Tamanrasset avant de quitter l'Algérie à destination de leur pays, et ce «à la demande des autorités nigériennes». «Toutes les mesures matérielles et sécuritaires ont été prises à cet effet», ajoute la même source. Près de 400 ressortissants nigériens seront transférés du centre de regroupement de la wilaya d'Alger vers Tamanrasset, avant de quitter le territoire algérien vers la ville d'Agadez (Niger). L'opération qui prendra fin le 22 octobre concernera dans les prochains jours les wilayas d'Oran, Batna, Béjaïa et Tizi Ouzou, précise la même source. «L'opération de rapatriement, suspendue durant l'été en raison de la hausse de la température reprendra prochainement», a déclaré la présidente du CRA, Saida Benhabyles, assurant que «toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le rapatriement de ces ressortissants dans les meilleures conditions humaines et sécuritaires». «3 724 ressortissants nigériens ont été rapatriés auparavant vers leur pays, dont 900 enfants», a rappelé la même responsable. M<sup>me</sup> Benhabyles a indiqué que toutes les conditions d'accueil étaient réunies à Tamanrasset, affirmant «le respect total des normes internationales appliquées dans ce domaine».

Kamel L./APS

d'élèves dans cette spécialité et en même temps avoir des récompenses dans les compétitions internationales». Revenant sur les olympiades qui sont, selon elle, un indicateur de performance en mathématiques, M<sup>me</sup> Benghebrit a relevé qu'ils supposaient une préparation, rappelant que la participation de l'Algérie l'année dernière à cette compétition tenue en Thaïlande, a été sanctionnée par 4 récompenses sur les 6 participants. La ministre, dont la présence au

cours a pour objectif d'encourager les participants, a émis le souhait de voir l'Algérie décrocher de meilleures récompenses à la prochaine édition des olympiades. Elle a relevé que cette année, les élèves de 4<sup>e</sup> année du cycle de l'enseignement moyen et les trois paliers du cycle secondaire avaient été impliqués au concours, contrairement à l'année dernière, où seuls les élèves du lycée mathématiques y avaient participé. Quelque 800 élèves de 24 wilayas avaient par-

ticipé le 19 septembre dernier au test national et les 66 meilleurs, dont 34 filles, bénéficient actuellement d'une session de formation accélérée au lycée des mathématiques, assurée par un coach international et suivie par des inspecteurs de mathématiques. Un deuxième stage aura lieu pendant les vacances d'hiver, un troisième au printemps et un quatrième juste avant les olympiades.

Y. A./APS

## Wilaya d'Alger

### Le budget supplémentaire s'élève à plus de 96,4 milliards DA

Le budget supplémentaire (BS) 2015 de la wilaya d'Alger s'élève à plus de 96,4 milliards de dinars, dont plus de 51 milliards DA non consommés dans les précédents budgets, selon le document voté lundi par les élus à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session ordinaire. Le chapitre «fonctionnement» a été accrédité de la somme de 32,197 milliards DA, soit 33% du BS 2015 de la wilaya d'Alger tandis que 64,271 milliards ont été versés dans le chapitre «équipement et investissement», ce qui représente 67% de la somme globale, détaille le document préparé par la commission des finances et de l'économie de l'APW. Dans le chapitre fonctionnement, les élus ont voté une enveloppe de 15,142 milliards DA au titre de subventions accordées aux 57 communes de la wilaya, aux entreprises publiques de wilaya et aux

établissements à caractère industriel et commercial (EPIC) placés sous sa tutelle directe. Ils ont également approuvé la proposition de consacrer 5,827 milliards DA au fonds de la jeunesse et 5,195 milliards DA pour combler un déficit enregistré en 2014, tout en demandant à l'exécutif de la wilaya de donner des explications à l'APW sur ce déficit. Dans le chapitre équipement et investissement, l'APW a voté une enveloppe de 64,271 milliards DA dont plus de 51 milliards DA représentent la somme des enveloppes déjà inscrites dans le même chapitre dans d'anciens budgets pour financer des projets retenus dans le cadre du plan stratégique 2029 de développement de la capitale. Le BS 2015 financera la réalisation de travaux neufs avec acquisition d'équipements aux sièges de la wilaya et des wilayas déléguées et leurs

annexes, à hauteur de 2,357 milliards DA. Il financera également des projets d'équipement au profit des communes et des entreprises publiques de wilaya grâce à une enveloppe de 7,654 milliards DA. Dans le chapitre investissement, 6,215 milliards DA ont été réservés à la voirie (chemins de wilaya), 2,417 milliards DA à l'assainissement, 1 milliard DA à l'AEP (alimentation en eau potable), 2,692 milliards DA aux équipements scolaires, sportifs et culturels, ainsi que 350 millions DA aux équipements industriels (raccordement aux réseaux gaz et électricité). Dans un rapport préliminaire, la commission des finances et de l'économie de l'APW d'Alger a recommandé de «renforcer les mécanismes de contrôle et de vérification au sujet des subventions allouées aux associations sportives, culturelles et de jeunesse, dans le cadre du fonds de

la jeunesse». Elle a également recommandé de réfléchir, dans le cadre de loi, à aider sur le plan commercial les entreprises publiques de wilaya de manière à ce qu'elles améliorent leurs trésoreries et qu'elles dégagent des bénéfices qui leur permettront de se passer des subventions du budget de la wilaya. La commission appelle à clôturer les anciens programmes, à accélérer la cadence de réalisation des différents projets en chantier et à lever toutes les entraves susceptibles de bloquer leur achèvement dans les meilleurs délais. Elle demande enfin aux services dépendant du ministère des Finances de «déployer plus d'efforts dans le travail de recouvrement des produits de la fiscalité qui représentent la principale ressource du budget de la wilaya, et de veiller à la rationalisation des dépenses publiques eu égard à la situation (financiè-



Pour satisfaire la demande à l'horizon 2024

# Sonelgaz doit investir 2 700 milliards DA

■ Le groupe Sonelgaz doit investir 2 700 milliards DA en plus pour pouvoir satisfaire la demande en électricité et en gaz à l'horizon 2024, a indiqué à Alger son P-DG Nourredine Bouterfa, évoquant les difficultés de trouver les financements nécessaires pour réaliser son programme d'investissement dans la conjoncture économique actuelle.

Par Selam N.

« La conjoncture actuelle marquée par une réduction drastique des revenus de l'Etat exige de trouver des réponses pérennes à la question de la disponibilité financière afin de pouvoir réaliser notre programme d'investissement d'un montant de plus de 2 800 milliards de DA à mobiliser d'ici à 2017 », a souligné M. Bouterfa dans son allocution lors des états généraux du Groupe Sonelgaz.

« La satisfaction de la demande à l'horizon 2024 exigera également un montant additionnel de plus de 2 700 milliards de DA », a-t-il ajouté.

Pour le responsable, « en plus de nécessité d'une augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz, notre management est interpellé à être plus performant et plus efficient ».

« Nous devons d'être auprès de l'Etat en lui proposant des solutions novatrices à même de lui permettre de mettre en œuvre une politique d'augmentation graduelle des tarifs de l'électricité et du gaz sans que cela ne remette en cause la cohésion sociale », a dit M. Bouterfa.



Nourredine Bouterfa, P-DG du groupe Sonelgaz

Interrogé par l'APS sur les résultats financiers du groupe, M. Bouterfa a indiqué que « Sonelgaz a aujourd'hui plus de 220 milliards de DA de chiffre d'affaires mais de l'autre côté il y a un revenu requis qui aurait dû être plus de 360 milliards de DA ». « C'est-à-dire, il nous manque 140 milliards DA qui est un bénéfice au profit du citoyen versé indirectement par l'Etat », a-t-il précisé.

« Pour nous, en tant que groupe, c'est un manque à gagner de 140 milliards par an », a souligné M. Bouterfa.

Par ailleurs, le même responsable a évoqué la possibilité de réformer et de restructurer le groupe qui compte une quarantaine de filiales et ce, pour une meilleure efficacité de fonctionnement.

La restructuration des activités du groupe « nécessitera certainement la révision de la loi et des statuts de Sonelgaz. La révision de la loi est d'autant plus nécessaire qu'elle fixe les limites de la forme d'organisation du secteur de l'électricité et du gaz ».

Toutefois, les pratiques du Groupe Sonelgaz en management, en réglementation et en organisation ont permis de

mener de lourdes opérations de restructuration suite à l'avènement de la loi 02/01 sur l'électricité et la distribution du gaz par canalisation sans conflits sociaux et sans répercussion négative sur la productivité, a-t-il noté.

En moins de 10 ans, les sociétés du groupe ont réussi à réaliser des moyens de production totalisant 8 729 MW en hausse de 123% du parc de production, soit plus que la totalité de ce qui a été réalisé en 40 ans.

En parallèle, le groupe a réalisé 9 907 km de réseaux haute tension (59% d'évolution), 10 250 km de réseaux transport gaz (+ 168%), 45 055 km de réseaux de distribution gaz (+ 152%), 129 805 postes de distribution (+ 45%).

Selon M. Bouterfa, le groupe compte aujourd'hui 2,5 millions de clients en électricité et 2,2 de clients dans le gaz.

S. N./APS

## Métiers

### Les artisans appelés à s'ouvrir davantage sur le monde extérieur

La ministre déléguée auprès du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabou a appelé, mardi à Médéa, les artisans à s'ouvrir davantage sur le monde extérieur et ne plus se confiner à l'intérieur des salles d'exposition, en les incitant à multiplier les actions de promotion de proximité. « Il est impératif d'inverser la tendance actuelle, de prendre l'initiative d'aller vers le consommateur et d'être constamment en contact avec ce dernier » a insisté M<sup>me</sup> Tagabou, lors de l'inauguration de la 3<sup>e</sup> édition du salon national de céramique d'art

et de verrerie. Les exposants présents à ce salon ont été invités à « investir » le terrain, à travers l'organisation de manifestations ou d'opérations de promotion de proximité, car la survie de leurs métiers dépend de leur présence au plus près des consommateurs, a expliqué la ministre, notant un « début d'évolution » sur le plan promotionnel, même si des efforts restent à accomplir pour que le secteur puisse, enfin, entamer sa courbe ascendante. M<sup>me</sup> Tagabou a insisté, en outre, sur l'équation créativité-originalité, considérée comme la garante de la pérennité de l'artisanat et sa capacité à accompagner l'évolu-

tion du marché, exprimant l'entière disposition de son département à apporter toute l'aide et l'expertise nécessaires aux artisans qui s'inscrivent dans cette optique.

La ministre déléguée, chargée de l'Artisanat avait inauguré, auparavant, la nouvelle maison de l'artisanat et des métiers de Ksar-el-Boukhari, à 65 km au sud de Médéa, où elle a découvert, de visu, quelques facettes cachées du riche patrimoine artisanal de cette région, connue notamment pour sa tapisserie, la sellerie et la poterie domestique.

Saléha G.

Avant les chiffres de l'emploi US

### La monnaie européenne se stabilise face au dollar

La monnaie européenne se stabilisait mardi face au dollar, ralentissant après avoir tenté de se reprendre la veille face à la monnaie américaine pâtissant des incertitudes liées à la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Ce matin, la monnaie unique européenne valait 1,1238 dollar contre 1,1242 dollar lundi soir et se stabilisait également face à la monnaie nippone, à 134,76 yens contre 134,83 yens lundi soir.

Le dollar aussi retrouvait l'équilibre face à la devise japonaise, à 119,91 yens contre 119,93 yens lundi.

« Si le dollar a reçu un coup de pouce la semaine dernière de

chiffres du PIB (produit intérieur brut) américain qui ont mis en lumière la robustesse de l'économie des Etats-Unis, il s'est retrouvé lundi de nouveau affaibli face à ses principales contreparties après un discours jugé prudent du président de la Fed de Chicago Charles Evans », commentaient les experts.

« Même si son discours a révélé que les conditions du marché du travail s'étaient améliorées, le manque de confiance qu'il a exprimé quant à la capacité d'atteindre le niveau cible de 2% pour l'inflation a conduit à un regain d'inquiétudes », qui laissent penser que la Réserve fédérale pourrait « ne pas relever ses

taux d'intérêt cette année », expliquait-on.

Le plein emploi et une inflation annuelle à 2% restent pour la Fed les conditions à atteindre pour déclencher la normalisation de sa politique monétaire.

Au mois d'août, l'inflation est restée modeste (0,3% sur un an), sur fond de faibles prix de l'énergie, selon l'indice des prix associé aux dépenses de consommation (PCE) publié lundi par le département du Commerce.

Une hausse des taux d'intérêt rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Ainsi, tout renforcement de la perspective d'un

resserrement prochain tend à faire monter le dollar, tandis que tout report de cette perspective pèse sur le dollar.

La livre britannique montait un peu face à la monnaie unique européenne, à 74,01 pence pour un euro, après avoir atteint auparavant 74,36 pence, son niveau le plus faible depuis début mai. La livre sterling montait aussi légèrement face au dollar, à 1,5184 dollar pour une livre. La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0914 franc pour un euro, comme face au dollar à 0,9710 franc pour le dollar. L'once d'or valait 1.125,63 dollars, contre 1.131,05 dollars lundi soir.

APS

### Bouchouareb : Le nouveau projet de loi sur l'investissement exposé aujourd'hui au gouvernement

LE NOUVEAU projet de loi sur l'investissement sera présenté devant le gouvernement pour approbation aujourd'hui, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb.

M. Bouchouareb a précisé, lors d'une déclaration de presse à l'issue de la réunion du Comité bilatéral algéro-tunisien de coopération industrielle, que la nouvelle loi comprendra trois principaux axes, notant que ce texte devrait consacrer de nouveaux avantages au profit des investisseurs nationaux et étrangers.

Selon lui, il permettra de libérer l'acte d'investir de l'intervention de l'administration, alors que le deuxième axe concerne la facilitation des procédures relatives à l'investissement étranger.

M. Bouchouareb a ajouté que le troisième axe de la loi va consacrer le rôle de l'Agence nationale du développement et d'investissement comme accompagnateur des investissements.

Le ministre de l'Industrie avait affirmé récemment que la nouvelle loi sur l'investissement contiendra de nouvelles mesures afin de faciliter l'investissement productif et améliorer la compétitivité des entreprises algériennes.

A rappeler que l'actuelle loi sur l'investissement est en vigueur depuis 2001. Hani Y.

Tissemsilt/Projets d'habitat à Lazharia

## Des démarches pour fournir des assiettes foncières

■ Au sujet de 55 habitations en préfabriqué dans la commune de Lazharia, le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué que la reconversion de ces constructions nécessite une «autorisation du gouvernement».

Par Salem K./APS

Des démarches sont entreprises par les autorités de wilaya de Tissemsilt pour fournir des assiettes foncières aux projets d'habitat en retard dans la daïra de Lazharia, a indiqué lundi soir le wali.

Abdelhamid Ghazi a souligné, lors d'une rencontre consacrée aux préoccupations des citoyens à l'issue de sa visite d'inspection dans cette daïra, que le problème du foncier se pose avec acuité dans les communes de Boukaïd et Larbaâ, signalant que les travaux de réalisation de plus de 350 logements publics locatifs n'ont pas encore été lancés dans la commune de Boukaïd faute d'assiettes foncières.

Il a ajouté que les efforts des autorités de la wilaya s'attellent actuellement à dégager des assiettes foncières adéquates dans les communes de la daïra de Lazharia, en vue d'accélérer

la concrétisation de projets d'habitat retardés.

Au sujet de 55 habitations en préfabriqué dans la commune de Lazharia, le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué que la reconversion de ces constructions nécessite une autorisation du gouvernement. Par ailleurs, il a annoncé que les services de la wilaya vont allouer une enveloppe financière à la commune de Lazharia pour l'aménagement du bassin de natation situé au stade communal.

En outre, le wali a instruit de recenser les établissements de jeunes à travers les communes de la wilaya, accusant un manque en encadrement pédagogique et en équipement.

M. Ghazi a, d'autre part, mis l'accent sur la disponibilité des chauffages dans les écoles primaires, surtout celles situées dans les zones rurales déshéritées, ainsi que sur la maintenance des équipements dans les écoles à l'approche de la saison



Ph. &gt; D. R.

hivernale. Le wali de Tissemsilt a insisté, en outre, lors de cette rencontre, sur l'accélération de la concrétisation des projets de raccordement des communes et des centres ruraux au réseau de gaz de ville, inscrits au titre du quinquennat 2010-2014. La visite

du wali dans la daïra de Lazharia a été marquée par l'inspection d'un nombre de projets de développement en cours de réalisation dont ceux d'AEP, assainissement au douar Krouche dans la commune de Boukaïd, de même que le service de l'état civil à

Larbaâ et le projet de réalisation de 100 logements publics locatifs à Lazharia.

Salem K./APS

### Oran

## Reprise de la station d'assainissement d'El Kerma en octobre

La station d'assainissement des eaux usées d'El Kerma (Oran) reprendra son service au courant du mois d'octobre prochain, a annoncé lundi le wali.

Cette grande station d'assainissement des eaux usées, endommagée par un glissement de terrain il y a plus d'une année, entrera en exploitation de nouveau le mois d'octobre prochain, a fait savoir Abdelghani Zaalane lors des travaux de la 3<sup>e</sup> session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), soulignant son importance pour l'irrigation agricole dans la wilaya d'Oran.

Après l'achèvement des travaux de mainte-

tenance des parties endommagées par la société chinoise de réalisation selon le cahier des charges de ce projet structurant, il a été procédé, cette semaine, aux tests avant la reprise de l'activité de cette station d'une capacité globale de traitement de 270 000 mètres cubes/jour d'eaux usées.

Le glissement de terrain a provoqué des fissures au niveau du grand réservoir de la station qui dispose d'équipements modernes en matière de traitement des eaux usées à des fins agricoles.

Avant d'avoir subi cet incident et depuis son entrée en service la première fois en

2009, la station a entamé sa production par le traitement d'une moyenne quotidienne de plus de 90 000 m<sup>3</sup>/j d'eaux destinés à l'irrigation agricole du périmètre proche du site de la station dans la daïra de Oued Tlélat s'étendant sur 600 hectares.

La direction des ressources en eau œuvre à accroître les quantités d'eaux usées traitées afin d'assurer l'irrigation de 13 000 ha de terres situées dans le périmètre agricole de M'léta. La grande station d'assainissement des eaux usées d'El Kerma (Oran) a subi l'incident précité le 4 août 2014.

Said F.

### Gestion rationnelle des eaux d'irrigation

## Atelier international à Biskra

Un atelier international autour de la gestion rationnelle des ressources hydriques destinées à l'agriculture en zones arides a été organisé lundi à la station de démonstration de l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne (ITDAS) de Biskra.

Les travaux de cet atelier technique ont été consacrés aux solutions pratiques pour la protection des ressources hydriques superficielles en zones arides, notamment par la mise en œuvre d'un système de stockage dans la nappe souterraine des eaux et des écoulements des cours d'eau.

Expérimentée en Europe et dans le continent américain, cette technique consiste à creuser des fosses profondes sur les

berges des lits des oueds de sorte à entraîner l'infiltration des flots vers les couches souterraines et éviter ainsi la déperdition de ces eaux, tout en réalimentant la nappe souterraine, a expliqué à l'APS Tarek Bensalah, représentant de la direction des services agricoles (DSA) en marge de la rencontre.

Zone aride traversée par plusieurs cours d'eau, dont l'oued Djedi et l'oued Zarzour, Biskra se prête parfaitement à la mise en œuvre de cette technique innovante, a ajouté le même cadre, soulignant qu'une réflexion est engagée pour réaliser cette expérience sur oued Zarzour dont les eaux se jettent dans le chott Melghigh, sans aucune forme d'exploitation. Cette forme de stockage des eaux dans la

nappe souterraine présente des avantages socio-économiques certains dont la lutte contre la désertification et la promotion du cadre de vie des populations des zones arides, a affirmé à l'APS le D<sup>r</sup> Mohamed Babasy (Mauritanie), représentant de l'Observatoire du Sahara et du Sahel dont le siège est en Tunisie et qui chapeaute le programme de Management durable et intégré de l'eau (SWIM), financé par l'Union européenne.

Selon cet expert, deux projets de stockage des eaux superficielles dans la nappe souterraine engagés à l'avenir à Biskra (Algérie) et à Mednine (Tunisie), deux régions, a-t-il noté, choisies pour constituer des modèles nouveaux dans la gestion rationnelle des ressources hydriques

dans le Maghreb arabe. Cet atelier a réuni des représentants de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), de l'ITDAS, de la DSA, de la chambre d'agriculture de Biskra, de l'Observatoire du Sahara et du Sahel, de l'Institut tunisien des zones arides aux côtés de professionnels du secteur agricole algériens et tunisiens.

Outre cet atelier, des visites vers des exploitations agricoles de la wilaya de Biskra seront organisées au profit de la délégation venue de Tunisie pour échanger les expériences et les connaissances sur les modes d'économie en eau, selon les organisateurs de la manifestation.

Ali O.

### Mila

## Des élus déplorent les fermetures d'écoles en milieu rural

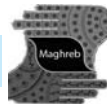
DES ÉLUS de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Mila ont déploré lundi, au cours de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de l'assemblée, les «fermetures d'écoles primaires en milieu rural». Le directeur de l'éducation avait auparavant fait état, dans son rapport, de la fermeture, ces dernières années, de trente-huit écoles primaires en zones rurales «en raison du nombre insuffisant d'élèves».

Il a précisé que le dernier établissement en date n'assurant pas de cours est l'école primaire Barouk-Mebarek de la commune de Terraj Bainen, fermée «pour les mêmes motifs».

Les élus présents ont insisté sur «la recherche des facteurs à l'origine de ce nouveau phénomène qui a pris de l'ampleur durant ces dernières années». Ils ont soutenu que certains parents d'élèves préfèrent, pour des causes «à déterminer», inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires situés en milieu urbain, comme c'est le cas dans des localités de la commune de Teleghma (sud de Mila). De plus, a-t-on considéré, le fait que des terrains destinés à recevoir des écoles primaires soient choisis dans des «zones éloignées des sites d'habitation» est l'une des causes pouvant expliquer cette situation.

Hani Y.





## Coopération

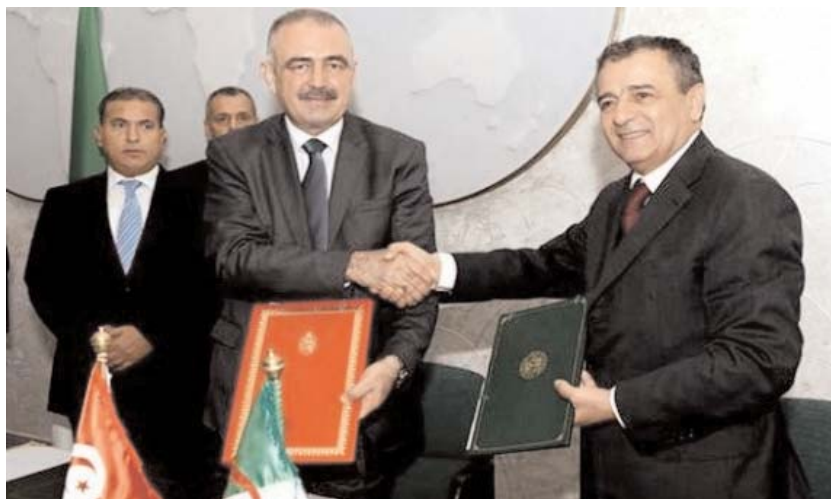
# Signature de trois accords entre l'Algérie et la Tunisie

■ Les travaux de la 9<sup>e</sup> réunion de la commission algéro-tunisienne chargée du suivi et de l'évaluation de la coopération industrielle ont été sanctionnés, lundi à Alger, par la signature de trois mémorandums d'entente entre les deux pays dans les domaines de la propriété industrielle, du foncier et de la métrologie légale.

par Slim O.

Dans le domaine de la propriété industrielle, un mémorandum d'entente a été signé entre les deux instituts algérien et tunisien de la propriété industrielle, l'accord portant sur le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences entre les deux organismes. L'Agence nationale de la médiation et de la régulation foncière a signé, de son côté, un mémorandum d'entente avec l'Agence tunisienne du foncier pour l'aménagement et la réalisation des zones industrielles. Un autre accord a été signé entre l'Office national de la métrologie légale et le laboratoire central tunisien des essais et expériences. Outre ces accords, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, et son

homologue tunisien Zakaria Hamad qui ont présidé les travaux, ont procédé à la signature du procès-verbal de la réunion qui prévoit la création d'un mécanisme commun de suivi de la mise en œuvre des accords signés dans le cadre de la commission sectorielle bilatérale. M. Bouchouareb a souligné l'engagement des deux parties à «aller de l'avant dans la mise en œuvre de ces accords pour mieux contribuer à la réalisation de l'intégration économique souhaitée par les deux pays». Le ministre a par ailleurs souligné que l'Algérie et la Tunisie «étaient appelées à renforcer leur coopération économique et commerciale dans le cadre de leurs intérêts communs». Le ministre tunisien a salué pour sa part «la volonté politique commune des deux pays ainsi que la convergence de leurs vues concernant



PH : DR

les questions et les défis régionaux et internationaux». M. Hamad n'a pas exclu la révision éventuelle de l'accord commercial préférentiel signé entre l'Algérie et la Tunisie, ce qui permettra, a-t-il dit, de renforcer le partenariat et la coopération commerciale entre les deux pays. Il a souligné l'engagement commun d'intensifier les efforts pour lutter contre la contrebande au niveau des frontières entre les deux pays. Au moment où le

gouvernement tunisien envisage de créer un mur de séparation pour sécuriser ses frontières avec la Libye, «la mise en place de mécanismes de coopération et l'échange d'informations sont à même de contrecarrer la contrebande aux frontières algéro-tunisiennes», a précisé M. Hamad. Dans son allocution d'ouverture de la rencontre, M. Bouchouareb a appelé les hommes d'affaires et les investisseurs tunisiens à «investir

d'avantage en Algérie d'autant que le gouvernement algérien a lancé des programmes de développement d'envergure pour lesquels ont été dégagées d'importantes ressources financières». Cette rencontre, qui a été précédée de réunions au niveau des experts samedi et dimanche, vise à asseoir un partenariat «stratégique, exceptionnel et efficace» qui soit à la hauteur de «la forte volonté politique exprimée par les deux gouvernements». M. Bouchouareb a affirmé que cette deuxième réunion a permis aux deux parties de «passer de l'étape des relations commerciales bilatérales à la définition de secteurs d'investissement au profit des opérateurs des deux pays pour un partenariat gagnant-gagnant». Il a ajouté que la réunion de lundi permettra de préparer la prochaine réunion de la commission mixte algéro-tunisienne prévue les 25 et 26 octobre à Alger et qui sera présidée conjointement par les premiers ministres des deux pays. Il a souligné que «la réunion d'octobre amorcera une nouvelle dynamique dans les relations algéro-tunisiennes». L'Algérie est le premier partenaire commercial de la Tunisie dans le monde arabe et en Afrique, les échanges commerciaux ayant atteint 1,7 milliard de dollars en 2013, soit une hausse de 19% par rapport à 2012. Un accord commercial préférentiel a été signé entre les deux pays en mars 2014.

## En cas d'échec du dialogue

### L'expiration du mandat du Parlement de Tobrouk aggravera la situation

L'expiration fin octobre prochain du mandat du Parlement de Tobrouk (Libye), reconnu par la communauté internationale, «dirigera le pays vers une impasse très dangereuse», si les parties antagonistes ne parviennent pas à former un gouvernement d'unité nationale, ont prévenu mardi des experts interrogés par l'APS. En proie au chaos depuis la chute du régime de Maâmmar Kaddafi en 2011, la Libye est livrée aux milices et compte deux pouvoirs rivaux, avec un Parlement basé dans la capitale Tripoli aux mains d'une coalition de milices, Fajr Libya, et un autre à Tobrouk (est). «L'expiration du mandat du Parlement de Tobrouk fin octobre prochain pourrait conduire la Libye vers une impasse plus dangereuse que l'actuelle en cas d'échec du dialogue entre les parties antagonistes», a averti le professeur Omar Baghzouz, enseignant en relations internationales à l'université de Tizi Ouzou.

«Le dénouement de la crise ne peut se faire que par la formation d'un gouvernement d'unité nationale, et dans ce cas de figure

l'expiration du mandat du Parlement de Tobrouk n'aura aucun effet sur la crise dans ce pays», a-t-il soutenu. «La Libye n'a jamais connu de démocratie et souffre de multiples problèmes structurels qui s'ajoutent à l'apogée des milices armées et des groupes terroristes, c'est pourquoi les parties libyennes doivent faire des concessions pour rapprocher leurs positions respectives et sortir leur pays de la crise». Concernant les efforts diplomatiques de la communauté internationale, consentis dans le cadre de la résolution de la crise libyenne, M. Baghzouz a indiqué que «beaucoup de médiations tuent la médiation», en allusion aux nombreuses initiatives de médiation qu'a engagées la Mission de l'ONU pour la Libye (Manul).

«Il faut se contenter d'une seule médiation dans le cas de la crise libyenne, beaucoup de cas le confirment dans l'histoire de la gestion des conflits internationaux», a-t-il soutenu. Le spécialiste dans les études euro-méditerranéennes a également souligné que le pays d'accueil des pourparlers interlibyens doit être un pays neutre et fron-

talier de la Libye, tout en s'interrogeant sur les critères du choix du Maroc par la médiation internationale. Pour sa part, le D' Abdelouahab Benkhelif, enseignant à la faculté des sciences politiques de l'université d'Alger, a estimé que «les prochains jours seront décisifs pour l'avenir de la Libye», prévenant qu'«en cas d'échec des pourparlers de paix entre les partis antagonistes, ce pays prendra la voie de l'inconnu». Cependant ce spécialiste dans les questions sécuritaires, juge que «l'expiration du mandat du Parlement de Tobrouk ne produira aucun effet sur le conflit en Libye, puisque ce dernier existait bien avant l'élection de ce Parlement». «La sécurité prime sur la politique en Libye», a-t-il martelé, soulignant que «le vrai problème dans ce pays est le contrôle qu'opèrent les milices armées sur les institutions législatives et exécutives». «Ni le Parlement de Tobrouk, ni celui de Tripoli ont pu imposer la sécurité et la stabilité politique, puisque ce sont les milices qui détiennent le vrai pouvoir», a-t-il ajouté.

Halim Y.

S.O./APS

## Migrations

### 257 migrants secourus au large de la Libye

257 migrants ont été secourus lundi au large de la Libye par un bateau de Médecins sans frontières (MSF), a annoncé un porte-parole de l'organisation humanitaire.

«Le navire Dignity One a effectué plusieurs opérations de sauvetage et procède à une troisième intervention dans les

eaux internationales, au large de la Libye», a déclaré ce porte-parole qui n'a pas souhaité donner son nom. 130 personnes ont été secourues lors de la première intervention puis 127 autres lors de la deuxième. Les rescapés, dont de nombreuses femmes et des enfants, sont acheminés vers l'Italie, a précisé MSF.

Le 19 septembre, plus de 4 500 migrants tentant la traversée vers l'Europe depuis les côtes libyennes avaient été secourus lors de 21 opérations de sauvetage. Un bateau de MSF avait participé à ces opérations, recueillant 800 personnes. Les côtes libyennes sont distantes d'environ 300 km de l'île italienne

de Lampedusa que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre. Minée par les violences, la Libye compte deux gouvernements rivaux, une situation qui facilite le travail des passeurs.

R. M.

Sommet antiterroriste à New York

# Washington veut remobiliser contre l'EI

■ Le président américain Barack Obama devait tenter hier de remobiliser la coalition anti-État islamique qu'il a créée il y a plus d'un an, sans résultat probant, au moment où la Russie a repris l'initiative en Syrie.

Par Ali O.

Ce sommet antiterroriste se tient à New York en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, où M. Obama et son homologue russe Vladimir Poutine ont croisé le fer lundi sur la Syrie.

Face au groupe État islamique (EI), M. Poutine a appelé lundi à une «large coalition antiterroriste» qui s'appuierait sur l'armée syrienne et permettrait de maintenir au pouvoir le président Bachar al-Assad, rejeté comme «tyran» par M. Obama.

En attendant, l'armée russe a établi une tête de pont et un aéroport militaire dans l'ouest de la Syrie, bastion traditionnel du régime alaouite.

La Russie a été invitée au sommet de hier, mais pas l'Irak, qui aide pourtant l'Irak et la Syrie à combattre l'EI.

Les États-Unis dirigent une coalition militaire d'une soixantaine



PH. &gt; D. R.

de pays, dont le Royaume-Uni, la France et les voisins arabes de la Syrie. Elle a mené depuis un an plus de 5.000 frappes aériennes contre des positions de l'EI en Irak et en Syrie.

La France vient de se joindre aux raids en Syrie en détruisant dimanche un camp d'entraînement du groupe EI dans la région de Deir-Ez-Zor (est).

Washington affirme que ces frappes ont tué des milliers de combattants de l'EI, mais ne cache pas que cette campagne va durer.

Pour l'instant, les résultats sur le terrain sont faibles. En l'absence d'opérations au sol, dont Washington ne veut pas

entendre parler, les jihadistes contrôlent toujours de vastes territoires en Irak et en Syrie. Ils n'ont pas reculé en Irak et ont même progressé en Syrie, s'emparant de l'oasis de Palmyre et de son site archéologique.

L'EI a aussi pris pied au Yémen, en Libye ou en Afghanistan, profitant du chaos ambiant.

Un ambitieux programme de formation de 5.000 rebelles syriens par le Pentagone a éga-

lement tourné au fiasco.

Il s'agit pour Washington de «revitaliser la coalition» et d'élargir le débat sur la lutte antiterroriste à «une gamme plus large de pays et d'acteurs», explique un responsable américain.

Ont ainsi été invités à ce sommet 104 pays et une centaine d'organisations régionales et de représentants de la société civile comme des dirigeants religieux.

Outre M. Obama, les orateurs vedettes devraient être le

Premier ministre irakien Haider al-Abadi et le président nigérian Muhammadu Buhari, dont le pays subit les attaques incessantes du groupe islamiste Boko Haram.

Le sommet évoquera la menace que font peser les «combattants terroristes étrangers» une fois revenus des champs de bataille syriens ou irakiens et la manière de contrer la propagande extrémiste.

L'an dernier à la précédente Assemblée générale, M. Obama avait présidé une session du Conseil de sécurité consacrée à ces jeunes étrangers, dont beaucoup d'Occidentaux, endoctrinés et enrôlés dans les rangs de l'EI.

Depuis lors, le phénomène n'a fait que croître. Près de 30.000 jihadistes étrangers, dont 250 Américains, se sont rendus en Syrie et Irak depuis 2011, selon des responsables du renseignement américain cités par le New York Times. La précédente estimation, datant d'un an, était de 15.000 seulement.

Les services français de renseignement estiment, eux, à 1.880 le nombre de Français faisant partie de la mouvance jihadiste, dont 491 ont gagné la Syrie ou l'Irak et 133 y ont été tués.

A. O.



## Points chauds

### Pragmatisme

Par Fouzia Mahmoudi

Si Vladimir Poutine est diplomatiquement attaqué sans relâche depuis quelques années par ses anciens alliés occidentaux, il continue malgré tout à trouver de temps en temps des personnalités politiques pour le défendre. Devenu, en effet, la figure même du despote pour les Américains et les Européens, le président russe continue néanmoins à s'impliquer dans les grands dossiers à travers la planète et notamment dans le très délicat dossier syrien. Or, aujourd'hui, c'est Dominique de Villepin, ancien Premier ministre de Jacques Chirac de se prononcer sur ce dossier et de donner du crédit à l'action de Poutine. «Le message de Vladimir Poutine à la tribune des Nations unies était clair, pragmatique, relativement cohérent, tandis que le message de la France et des États-Unis était brouillé», a dit celui qui fut également ministre des Affaires étrangères de Jacques Chirac. L'homme qui s'était opposé à la politique guerrière de Bush en Irak, dont on sait à quel point elle a provoqué le chaos au Proche-Orient, considère que le président russe est dans l'initiative, quand Obama et Hollande sont sur la défensive, écartelés entre leur souhait d'éradiquer les djihadistes et leur volonté d'en finir avec Bachar el-Assad qui les combat et qui reste le gouvernement légitime du pays. En cherchant peut-être à sortir de cette ambiguïté, le président des États-Unis vient de prendre conscience que le nœud du problème pour s'opposer à l'État islamique se trouve en Syrie et non pas en Irak. Car s'il a les coudées plus franches à Baghdad, avec un gouvernement ami, mais faible, Obama se rend compte que c'est en Syrie, où il est moins à l'aise à cause de la présence de Bachar el-Assad, que se trouve le principal foyer des djihadistes. Notamment à Raqqa, devenue une sorte de capitale du groupe État islamique. Hollande a d'ailleurs suivi un peu le même cheminement, lui qui, après s'être opposé depuis un an à l'idée de frappes aériennes en Syrie, vient d'ordonner les premiers bombardements de ce type. Reste à savoir si ce début timide de changement de stratégie en amènera de plus importants dans les mois à venir. Des changements qui auront enfin un réel impact sur le terrain en Syrie et dans l'ensemble de la région. La question sera surtout désormais de savoir si Obama et Hollande auront le courage de publiquement changer d'avis sur le cas de Bachar al-Assad en cessant de faire de son départ une priorité alors que l'ensemble du Moyen-Orient est aujourd'hui en déliquescence et que la lutte totale contre l'EI devrait être leur objectif le plus important.

F. M.

## Proche-Orient

### A Gaza, le désespoir fait bondir le nombre de suicides

Mouammar Qouider devait bientôt se marier, mais il a tenté de se suicider il y a quelques jours. A 21 ans, il n'en pouvait plus des brimades et du chômage dans la bande de Gaza.

«Toutes les portes se sont fermées devant moi», témoigne-t-il après en avoir réchappé. «La police de la municipalité de Gaza m'a confisqué mon stand et la balance qui me servait à vendre mes raisins».

Le jeune homme énumère ses arrestations à répétition entre 09h00 et 21h00, les heures durant lesquelles il pouvait vendre le mieux.

Alors il a avalé de la mort-aux-rats, un poison bon marché et facile d'accès, devant les locaux d'une association des droits de l'Homme.

Il est impossible d'obtenir des chiffres précis sur les suicides dans l'enclave palestinienne contrôlée d'une main de fer par le mouvement islamiste Hamas. Les familles de cette petite société conservatrice refusent de briser ce tabou. L'islam condamne le suicide.

La police assure que le suicide n'est pas devenu un «phénomène». Mais une source au sein des services de sécurité indique à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat, que les chiffres sont «effrayants» et parle de cas «quasi-quotidiens».

Des médecins s'alarment de l'augmentation du nombre de patients ayant ingéré des produits toxiques. Mais, disent-ils, c'est à la police de se prononcer sur les causes de l'intoxication.

Mohammed Abou Assi a lui passé plusieurs jours dans le coma après avoir avalé du poison. «A 30 ans, je n'avais même plus de quoi nourrir mes enfants en bas âge. J'ai préféré mourir plutôt que de les voir mourir devant mes yeux».

La bande de Gaza est aux abois. Une troisième guerre en six ans avec Israël y a semé le deuil et la dévastation en 2014. Le territoire exigu sur lequel s'entassent 1,8 million de Palestiniens est cadencé par un blocus israélien et un quasi-blocus égyptien.

La reconstruction traîne. L'accès à l'eau et à l'électricité est restreint. Le taux de chômage est l'un des plus élevés au monde à 42% au premier semestre, indique un rapport de la Banque mondiale. Plus de 60% des jeunes n'ont pas de travail; 39% de la population vit sous le seuil de pauvreté et près de 80% dépend de différentes aides pour vivre.

Le marasme est tel que 52% des Gazaouis cherchent à partir, selon un récent sondage. Mais Israël ne laisse pas passer grand-monde et la frontière avec l'Égypte est souvent fermée. Certains tentent la dangereuse traversée de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe.

Pour Mohammed Abou Assi, l'élément déclencheur a été la fermeture du petit café qu'il avait installé en bord de mer. Lorsque la police est venue saisir son «Roots des pauvres», du nom d'un hôtel-restaurant fréquenté par la classe moyenne supérieure, il a perdu tout espoir de subvenir aux besoins de sa famille

qui s'entasse dans un appartement de 30 m<sup>2</sup>.

«Tout le monde ici, jeune ou vieux, vit dans la pauvreté. Quand quelqu'un en vient à préférer la mort à la vie, c'est bien qu'il ne nous reste plus rien», s'emporte-t-il.

Les responsables, «ce sont les dirigeants à Gaza», accuse son père. «Ils connaissent les souffrances de nos enfants mais ils ne font rien. Ils nous ressortent leur slogan: "sois patient, ô peuple héroïque". La seule chose vers laquelle ils nous mènent, c'est à la mort».

Un rare mouvement de contestation de la part de jeunes avait été abruptement interrompu par la police du Hamas en avril.

Pour Fadel Achour, psychologue et universitaire, «il y a un vrai conflit entre habitants et institutions: les uns demandent un salaire, les autres des taxes. Ce conflit crée un environnement propice à des comportements violents, soit envers la société et ses institutions, soit envers soi-même, et le suicide en est une manifestation».

«La principale cause de ces suicides, c'est le désespoir» des jeunes, résume l'économiste Omar Chaabane.

Face à «une société qui les lèse et les opprime, le suicide, la violence et la radicalisation sont des réponses qui font craindre l'explosion» d'un territoire surpeuplé qui risque d'être «inviuable» en 2020, selon l'organe de l'ONU chargé du développement (Cnuced).





Ouverture ce soir du Festival national du théâtre comique de Médéa

# L'archive de Mahboub Stambouli mise à la disposition des chercheurs

Le festival national du théâtre comique sera inauguré ce soir à Médéa en présence de plusieurs personnalités culturelles et artistiques. Cette dixième édition du festival sera dédiée à l'âme de l'écrivain, poète et homme du théâtre, le défunt Mahboub Stambouli.

Les organisateurs de cet événement regrettent que l'archive du défunt n'est pas disponible pour revisiter ses œuvres. A cette occasion, son fils, Bari Stambouli, a affirmé que tous ce qui a été écrit par son père est à la disposition des chercheurs.



Ph. ZDK

Par Abla Selles

La maison de la culture de Médéa ouvre ses portes ce soir aux amoureux du théâtre. C'est dans le cadre de la dixième édition du festival national du théâtre comique que huit pièces théâtrales seront présentées à l'assistance. «Huit théâtres régionaux sont en concurrence sur le premier prix de cette nouvelle édition du festival», a déclaré lundi Mohamed Boukerras, membre de la commission d'organisation. Lors d'une conférence de presse organisée à Alger, l'intervenant a présenté le pro-

gramme de la dixième édition qui sera dédié à l'âme de l'écrivain, poète et homme du théâtre Mahboub Stambouli. «Le choix de ce grand homme de la culture n'est pas arbitraire. Cet homme est un grand acteur dans le domaine culturel et il est à l'origine de la découverte de grands noms de la culture et du théâtre algérien. Il a même laissé un répertoire très important», explique l'intervenant. Cependant, il a regretté l'absence de l'archive des activités du défunt. «Cet homme qui a beaucoup donné à la culture algérien-

ne ne dispose pas d'archive à laquelle les chercheurs peuvent revenir. Même sur les moteurs de recherches sur internet, on ne lui trouve qu'une seule photo», précise l'intervenant soulignant que les témoignages des membres de sa famille et de ses amis seront édités dans un livre. A ce propos, le fils du défunt, Bari Stambouli qui était parmi l'assistance a confirmé que «tout ce qu'a écrit son père est chez lui et il le met volontairement à la disposition des chercheurs et des gens de la culture». Après avoir remercié les organisateurs

d'avoir rendu hommage à son père, Bari Stambouli a déclaré que son père lui a toujours dit que «le meilleur hommage qu'on puisse me rendre un jour est de présenter mes pièces théâtrales au public», soulignant que «ce n'est pas évident de censurer ses travaux d'un côté et lui rendre hommage de l'autre côté».

Revenant sur le programme de la dixième édition du festival national du théâtre comique, Mohamed Boukerras a annoncé que plusieurs activités culturelles sont proposées lors de cette édi-

tion. Des ateliers de formation, des rencontres-débats et des conférences seront donnés par des professionnels algériens et étrangers.

A propos de l'aspect organisationnel du festival, l'intervenant a soulevé le manque en matière d'infrastructures culturelles et hôtelières. «La ville de Médéa avec ses 26 communes ne dispose que d'une seule maison de la culture et une petite salle de spectacles de 300 places. C'est très insuffisant sachant qu'un grand nombre du public est interdit d'assister aux spectacles à cause de ce manque. Il y a aussi le manque d'hôtels pour accueillir les participants», déclare Mohamed Boukerras.

A.S.

Salon national du livre à Tlemcen

## Plus de vingt maisons d'édition présentes à la 8<sup>e</sup> édition

Vingt-six maisons d'édition de plusieurs wilayas prennent part à la 8<sup>e</sup> édition du salon national du livre, ouverte lundi à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen. Cette manifestation est organisée jusqu'au 3 octobre prochain sous le slogan «Lire pour progresser», dans le but de susciter la lecture dans la wilaya et d'encourager les jeunes à lire, ont souligné les organisateurs. Cette édition est marquée par

l'exposition de plusieurs publications nouvelles outre une gamme riche et variée de titres portant sur des thèmes scientifiques, littéraires, religieux, récréatifs et pour enfants. Selon la même source, il a été convenu entre directeurs de maisons d'édition exposantes des réductions jusqu'à 20 pour cent par rapport aux prix dans les librairies. Le directeur de la maison de la culture initiatrice de cet événement, Ameer

Abdelhak a signalé la programmation, à cette occasion, d'activités dont la vente par dédicace par des écrivains locaux et des concours pour enfants. En marge de cette exposition, sont programmées des séances intellectuelles sur le livre et les moyens de relever le lectorat en milieu de jeunes et enfants, ainsi que des récitals poétiques et littéraires.

F.H.

Salon national de céramique d'art et de verrerie à Médéa

## Les œuvres d'une cinquantaine d'artisans exposées

Une cinquantaine de céramistes et d'artisans verriers, issus de quatorze wilayas du pays, sont attendus à la 3<sup>e</sup> édition du Salon national de la céramique d'art et de la verrerie, prévu du 29 septembre au 4 octobre à Médéa, a-t-on appris lundi auprès de la chambre d'artisanat et des métiers (Cam).

Initié avec le concours de la

Direction du tourisme et l'association professionnelle de céramique d'art «Ayadi», ce salon est devenu, depuis son lancement en 2012, un rendez-vous incontournable pour les artisans exerçant dans le domaine de la céramique d'art et le travail du verre, selon les responsables de la chambre d'artisanat.

Ces derniers espèrent, à tra-

vers cette manifestation, instaurer de nouvelles traditions en matière d'échanges d'expériences et de savoir-faire au sein de cette corporation et sortir cet art des méandres de l'oubli, a-t-on précisé.

Le Salon, qui réunit différentes écoles artistiques, est une opportunité pour promouvoir cet art auprès du grand public et

contribuer à la valorisation des produits et objets artistiques, sortis des «mains savantes» de jeunes céramistes et artisans verriers, venus des quatre coins du pays faire découvrir aux visiteurs toute la beauté du travail de l'argile et du verre, a-t-on ajouté.

L.B.

Prévu du 6 au 10 octobre prochain

## Le Festival international de la bande dessinée est de retour

Le Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) revient pour une huitième édition, qui se déroulera du 6 au 10 octobre prochain. Placée sous le thème «Dis-le moi en bulles», la 8<sup>e</sup> édition du FIBDA se déroulera du 6 au 10 octobre 2015 à l'esplanade Riad El Feth. La Corée du Sud succédera au Brésil en

tant qu'invitée d'honneur du Festival, de quoi permettre aux participants et visiteurs de découvrir les classiques du *Manwha*, la bande dessinée coréenne.

En plus des éditeurs présents, de la librairie du FIBDA, qui remplira pour une nouvelle année, sans oublier les dessinateurs venus du monde entier, le FIBDA met-

tra également en avant les dessins de jeunes talents, à travers son concours dédié.

Les noms des dessinateurs présents n'ont pas été dévoilés mais devraient être début septembre, avec le reste du programme de cette édition.

Z.N.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Espace Espagne**  
Jusqu'au 5 novembre :  
Cycle filmique intitulé «Les jeudis du cinéma»  
Jeudi 1er octobre à 18h :  
Projection du film Gabor de Sebastian Alfie (Espagne, 2013)

**Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)**  
Jusqu'au 3 octobre :  
Deuxième édition des Journées nationales du monologue et de l'humour.

**Complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua**  
Jusqu'au 30 septembre :  
Exposition d'art plastique «Paysage et calligraphie» avec Ahmed Arbouche.

**Centre culturel Mustapha Kateb**  
Jusqu'au 2 octobre :  
Exposition de la plasticienne Chafika Feghir

**Carrefour des Artistes (Tahtahat elFananin)**  
Jusqu'au 15 octobre :  
Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels

**Galerie d'Art Aïcha-Haddad**  
Jusqu'au 1er octobre :  
Exposition de peinture de l'artiste Mourad Boucenna

**Palais de la culture Mouhamed Laid Al Khaliifa de Constantine**  
Jusqu'au 10 octobre :  
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est  
Jusqu'au 12 novembre :  
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»

**Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine**  
Jusqu'au 10 octobre :  
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Nouredine.  
Jusqu'au 10 octobre :  
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

**Parking de l'hypermarché Uno, Ain Defla**  
Jusqu'au 30 septembre :  
Cirque Amar El Floreligio.

**Musée national du Barde**  
Jusqu'au 30 septembre :  
Exposition artistique intitulée Altiba9

Coup-franc direct

La nébuleuse de retour

Par Mahfoud M.

La violence a refait encore surface dans notre championnat national même s'il n'a pas été de la même ampleur que lors des précédentes saisons. En effet, des fans de la JSK ont vécu une après-midi difficile à Tadjenant juste parce que l'équipe locale n'a pas réussi à prendre les trois points du succès. Les supporters locaux se sont pris aux visiteurs et des blessures ont été enregistrées dans le camp des fans des Canaris. Cela prouve donc que la nébuleuse de la violence est toujours présente et que ce phénomène n'est pas prêt d'être extirpé de notre football qui vit toujours dans une situation d'angoisse. Il est devenu difficile pour tout fan de se déplacer au stade pour suivre son équipe préférée alors qu'on nous prédisait l'arrêt de ce phénomène après certaines mesures prises par les pouvoirs publics qui avaient promis de mettre en place des caméras dans les stades et surtout d'établir un fichier des supporters perturbateurs qui seraient connus de tous. Rien de cela n'a été fait et les «holligans» algériens sévissent toujours dans nos stades. Certains pensent que les promesses faites par les responsables d'éradiquer la violence ne sont que des coups d'épée dans l'eau et que la situation restera inchangée tant que le mal ne sera pas déraciné.

M. M.

Ligue des champions (1/2 finale retour) Al Hilal depuis hier à Alger

LA DÉLÉGATION soudanaise d'Al Hilal est arrivé mardi en fin de journée à Alger en prévision de la demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football face à l'USM Alger, prévue samedi prochain à 20h30 au stade Omar-Hamadi. Conduite par le président du club Ahref Sid Ahmed, la délégation soudanaise a quitté Khartoum mardi à l'aube. Elle est composée de 35 personnes. Les responsables d'Al Hilal ont décidé de faire le déplacement à Alger cinq jours avant la confrontation pour s'adapter aux conditions de jeu. L'équipe dirigée par l'entraîneur tunisien Nabil Kouki a opté pour l'hôtel Mercure, situé à quelque encablures de l'aéroport Houari-Boumediene. En prévision du

déplacement de l'équipe en Algérie, un membre du club Al Hilal accompagné de deux journalistes sont arrivés lundi à midi à Alger en prévision du match retour de le demi finale de la Ligue des champions africaine. L'ancien joueur de l'USM Alger Meftah Mahieddine et deux membres de l'ambassade du Soudan à Alger étaient à leurs accueils à l'aéroport Houari-Boumediene. Au match aller disputé dimanche à Om Durman, l'USM Alger s'est imposé sur le score de 2 à 1 grâce à deux réalisations d'Amine Aoudia et Baïteche. L'autre demi-finale opposera dimanche prochain à Lubumbashi, le TP Mazembe (RDC) et El Merrikh (SDN).

Montpellier

Bensebaini dans le top 5 des Africains de la semaine

LE DÉFENSEUR international olympique algérien de Montpellier Ramy Bensebaini, auteur de l'un des deux buts de son équipe contre le FC Lorient (2-1) dimanche, en match de la huitième journée du championnat de France de Ligue 1 de football, figure dans le top 5 des joueurs africains ayant brillé cette semaine. Toujours à la recherche de son premier succès cette saison après sept journées, le club héraultais a été placé très tôt sur les bons rails contre Lorient (2-1) par son jeune défenseur Bensebaini, titulaire pour la première fois depuis la 5<sup>e</sup> journée, écrit France football. L'ancien joueur de Paradou AC ouvrait d'une tête lobée son compte en but à la 7<sup>e</sup> minute, à la

suite d'un corner de son compatriote Boudebouz mal renvoyé. «Encourageant pour cet élément de vingt ans venu lui aussi cet été de Lierse comme le Rémois Traoré. Positionné en milieu récupérateur devant la défense axiale, Bensebaini a donné pleine satisfaction» estime le bihebdomadaire sportif. En dépit de cette première victoire de la saison, Montpellier dirigé par l'ancien entraîneur de l'USM Alger Roland Courbis occupe la 18<sup>e</sup> place au classement avec 4 points. Les quatre autres joueurs africains figurant dans le top 5 de cette semaine sont : Wahdhi Khazri (Bordeaux), Ismaël Traoré (Angers), Jean Michel Seri (Nice) et Hamari Traoré (Reims).

Basketball/Afrobasket

L'EN Dames s'incline face à la Guinée

La sélection féminine algérienne de basketball s'est inclinée face à son homologue guinéenne sur le score de 67-66 lundi à Yaoundé (Cameroun) en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée (Gr B) du championnat d'Afrique des

nations (Afrobasket 2015 dames). C'est la quatrième défaite en autant de rencontres du cinq algérien après les trois premières essayées devant respectivement l'Egypte (96 à 55), le Sénégal (70-62) et l'Angola, double tenante du

Ligue 1 Mobilis (6e journée)

Le CRB et le MCA profitent de l'absence du leader

Le CR Belouizdad, vainqueur du CS Constantine (2-0), a rejoint provisoirement l'USM Alger en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, profitant du faux pas de l'USM El Harrach, battue par le MC Alger (0-1), lundi lors de la sixième journée.

Par Mahfoud M.

Les Belouizadis ont engrangé non sans mal, trois précieux points contre une équipe du CS Constantine qui restait sur deux revers de rang. Un but de Yahia Cherif à la 35<sup>e</sup> minute et un second du remplaçant Fahem Bouazza ont permis aux hommes d'Alain Michel de partager le fauteuil de leader avec l'USM Alger dont le match contre le MO Bejaia est reporté au 13 octobre, en raison de sa demi-finale aller de la Ligue des champions contre Al Hilal (2-1) disputée la veille à Om Durman. La bonne opération de la journée est réalisée par le MC Alger qui a remporté le derby de la capitale contre l'USM El Harrach (1-0). Pour leur première sortie de la saison au stade 5-Juillet, les coéquipiers de l'international Abderrahman Hachoud ont été au rendez-vous. Un but précoce de Aouedj a permis à son club de signer sa seconde victoire de rang. Avec ce résultat, le MC Alger rejoint son adversaire du jour à la troisième place en compagnie du DRB Tadjenanet, tenu en échec par la JS Kabylie (1-1). Mené au score sur une réalisation de Boulaouidat, son troisième de la saison, le promu a remis les pendules à l'heure dans le dernier quart d'heure grâce à Tembeng. De son côté, la JS Souara a laissé filer une victoire qui semblait acquise contre le champion sortant, l'ES Sétif (1-1) après l'ouverture du score par Zaidi (28'). Mais un penalty en fin



Les Belouizdads en forme

de partie de Benyettou offre un précieux point à son équipe. En bas du classement, les journées se suivent et se ressemblent pour la lanterne rouge, le RC Arbaâ, battu par l'ASM Oran (2-0). Ezzerka a résisté jusqu'à la 75<sup>e</sup> minute avant d'encaisser deux buts par Djamouni (75<sup>e</sup> sp) et Bentiba (90'). Le RC Relizane qui pensait tenir un précieux succès contre le MC Oran après le but de Tiaiba (39'), a été surpris par une égalisation de Kamel Al Arbi dans le temps additionnel (90+1). Enfin, le NA Hussein-dey est revenu avec le point du match nul de son déplacement à Blida contre l'USMB qui n'arrive toujours pas à s'imposer sur sa pelouse.

M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

ASMO- RCA	2-0
DRBT-JSK	1-1

RCR- MCO	1-1
USMH- MCA	0-1
JSS-ESS	1-1
USMB- NAHD	0-0
CRB-CSC	2-0
Mardi 13 octobre (19h00) :	
USMA- MOB	

	Pts	J
1 . USM Alger	12	5
— . CRB	12	6
3- . USMH	11	6
— . DRBT	11	6
— . MC Alger	11	6
6 . JS Saoura	8	6
7 . MO Béjaia	7	5
— . CSC	7	6
— . ASM Oran	7	6
— . ES Sétif	7	6
11- . JS Kabylie	6	6
— . USM Blida	6	6
13- . RC Relizane	5	6
— . NAHD	5	6
15- . MC Oran	4	6
16. RC Arbaâ	2	6

Ligue II Mobilis (6<sup>e</sup> journée)

L'USMBA consolide sa position

L'USM Bel Abbés a consolidé sa position de leader en l'emportant face à l'A Boussaâda sur la plus petite des marges. Les gars de la Mekerra ont montré qu'ils sont donc décidé à jouer les premiers rôles cette saison et surtout à arracher le ticket d'accession en Ligue I. De son côté, l'ASO Chlef a continué sa marche en avant en battant l'OM Arzew ce qui porte son capital points à onze et lui permet de prendre la deuxième place au classement en compagnie du CA Batna qui a pourtant été forcé au partage des points par le ME C El Eulma. Le CA Bordj Bou Arreridj qui l'a emporté sur le

score sans appel de (2/0) face au MC Saida a fait l'affaire de la journée puisqu'il grimpe à la quatrième place et dans le même temps écarte un sérieux prétendant pour l'accession en Ligue I. Les Criquets Jaunes qui avaient souffert au tout début ont su trouver leurs repères et sont compétement relancés dans la course pour la remontée en Ligue I qui reste leur principal objectif. La JSM Béjaia et après une traversée du désert s'est réveillée et a remporté un succès important face à l'USMM Hadjout sur le fil (2/1) mais qui reste quand même important pour la suite du parcours.

M.M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

ASO- OMA	1-0
ASK-OM	1-0
CABBA- MCS	3-0
USC-CRBAF	1-1
JSM- PAC	2-1
USMBA- ABS	1-0
CAB -MCEE	0-0
JSMB- USMMH	2-1

	Pts	J
1. USMB	14	6
2. ASO Chlef	11	6
— . CA Batna	11	6
4. CABB Arreridj	10	6
5. A Boussaâda	9	6
— . AS Khroub	9	6
7. O. Médéa	8	6
— . JSM Skikda	8	6
9. US Chaouia	7	6
— . JSM Béjaia	7	6
11. OM Arzew	6	6
— . MC Saida	6	6
13. USMM Hadjout	5	6
— . MC El Eulma	5	6
— . CRB Ain Fekroun	5	6
16. Paradou AC	3	6



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tlemcen

## Saisie de plus d'un quintal de kif traité

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen) ont saisi, lundi, une quantité de 1,15 quintal de kif traité acheminée à partir du Maroc, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur des informations faisant état d'une grande quantité de drogue dissimulée à l'intérieur d'une habitation au village «Sidi Mach'hour», dans la daïra

de Maghnia, près de la bande frontalière, les policiers, munis d'un mandat de perquisition, ont procédé à la fouille des lieux avant de découvrir la drogue, emballée dans cinq colis.

Le propriétaire de l'habitation a été arrêté et l'enquête se poursuit pour identifier les autres individus impliqués dans cette affaire, ajoute-t-on de même source. (APS)

Du 3 au 5 octobre à Alger

## Premier festival du film médical pédagogique

LA BIBLIOTHÈQUE nationale d'El Hamma (Alger) abrite du 3 au 5 octobre prochain, le premier festival du film médical pédagogique, avec la participation de toutes les spécialités médicales.

Plusieurs experts européens prennent part au colloque qui sera consacré à des maladies répandues dans la société algérienne, à l'instar de l'autisme, le cancer et les maladies cardiovasculaires, a affirmé le chef du service de médecine du travail au CPMC, le P<sup>r</sup> Mahamed

Lamara, l'un des organisateurs de cette rencontre scientifique.

Une nouvelle technique de traitement des varices sera présentée lors de ce festival, premier du genre en Algérie, afin de rompre avec les moyens traditionnels qui ont un impact grave sur la santé du malade.

Le festival du film médical pédagogique qui représente une nouvelle méthode adoptée par les pays avancés lors des colloques de formation a déjà prouvé son efficacité.

R. S.

## Infraction à la législation des changes

### Trois personnes dont une femme arrêtées

TROIS PERSONNES dont une femme et un ressortissant camerounais ont été arrêtées à Tlemcen pour blanchiment d'argent et infraction à la législation et à la réglementation des changes, affaire traitée par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris mardi à Oran auprès de ce corps sécuritaire.

Il s'agit de deux commerçants interpellés à bord d'un véhicule à hauteur d'une station-service située sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale d'Amieur, en possession d'une somme d'argent (près de

20 millions DA). Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont arrêté un complice étranger, avec lequel les deux commerçants faisaient le change de la monnaie nationale contre la devise.

Selon l'enquête, l'argent trouvé en possession du commerçant et son complice n'a pu être justifié, a-t-on ajouté de même source, notant que les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouled Mimoune (Tlemcen).

Said L.

## Routes-accident

### Saïda: deux morts et deux blessés dans un accident de la circulation

DEUX PERSONNES sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu mardi à Saïda, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale (RN 9) reliant Saïda à Béchar, à proximité de la commune de Sidi Ahmed suite à une collision entre un véhicule et un camion. Deux victimes âgées de 34 et 26 ans sont mortes sur place et leurs corps ont été transférés

vers la morgue de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Saïda.

Les agents de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux deux blessés âgés de 27 et 54 ans qui présentaient des blessures au niveau du visage, avant de les évacuer vers l'établissement public de santé de proximité de la commune d'Ain Lahdjar. Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## VERS UNE HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

FFS

## Nebbou appelle à œuvrer à la construction de «l'alternative démocratique»

■ Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes Mohamed Nebbou a réitéré, hier, la revendication chère à son parti qui est «le consensus national» qu'il considère comme la «solution» pour la sortie de crise.

Par Hamid M.

Il a souligné qu'à la faveur de «la résolution de la dernière session» du conseil national, il sera procédé dans les prochains jours «à l'élaboration d'un cadre de concertation pour renforcer le dialogue avec les acteurs politiques et sociaux sur le projet de la reconstruction d'un consensus national» et «de même que nous allons élaborer un cadre de dialogue avec la société civile pour discuter des problèmes, des préoccupations et des attentes de nos compatriotes».

Le responsable du FFS, qui s'exprimait devant ses militants à Tizi Ouzou à l'occasion de la célébration du 52<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du parti, a annoncé, que son groupe parlementaire «va relancer le projet de loi que le bureau de l'APN a rejeté sous prétexte que le pays ne dispose pas de ressources financières pour indemniser les martyrs du FFS» tout en soulignant que «le FFS ne réclame pas des indemnités pour ses martyrs» mais il «revendique une reconnaissance morale à ses valeureux chouchouhada». Abordant le



contexte politique actuel du pays, Nebbou a rappelé que le FFS «prône toujours un changement pacifique et démocratique du régime politique» avant de réitérer que le FFS est plus que jamais attaché à ces deux constantes et fondements, à savoir «une Algérie unie et indivisible».

Pour Nebbou, «il est du devoir de chaque Algérienne et de chaque Algérien d'œuvrer à la construction de l'alternative démocratique, car seuls la démocratie et l'Etat de droit peu-

vent se dresser contre les vellétés sécessionnistes et les stratégies visant la partition de notre pays».

H. M.

Tadmait

## Un enfant mortellement heurté par un véhicule

UN ENFANT de 5 ans a été mortellement heurté par un chauffard avant-hier au centre-ville de Tadmait (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Il était peu après 15 heures quand la victime a été mortellement blessée par un homme au volant de son véhicule alors qu'il manœuvrait pour se garer. La scène se passait devant le collège de Tadmait. L'enfant a été admis aux urgences de la polyclinique de la localité avant de constater malheureusement son décès.

H. M.

## Medias

### La speakerine Amina Belouizdad n'est plus

L'ANCIENNE speakerine Amina Belouizdad née Rabéa Ali Chérif est décédée mardi matin à 83 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

La dépouille mortelle sera exposée mercredi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria pour un dernier hommage avant d'être inhumée au cimetière de Sidi M'hamed à Alger, indique un

communiqué du ministère de la Culture.

Dans un message de condoléances adressé à la famille de la défunte ainsi qu'aux travailleurs de la Télévision nationale, le ministre de la Communication Hamid Grine a rendu un hommage appuyé à la «doyenne des speakerines» de la télévision algérienne. APS